

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	2è Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCAION

DIMANCHE	17/12/23	Heure :	10h00
Club :	16.26 BILLARD CLUB CASTELORIEN		
Adresse :	21 RUE DE SAINTE CECILE		
Ville :	72500 - MONTVAL SUR LOIR		
Contact :	02 43 46 45 15		

TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 8 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	DORIZON Eric	112300G	BILLARD CLUB US ARNAGE	N3	0,511	4
21	PINCON Michel	114669J	AVRILLE BILLARD CLUB	N3	0,330	1
26	BELLANGER Philippe	019809X	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,335	0

POULE 9 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
14	HERAULT Fabrice	019722O	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	N3	0,404	2
22	PEYRELADE Michel	126365F	ECOLE DE BILLARD DU MANS	N3	0,454	0

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.

CONVOCAATION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle 3 Bandes R1
Tour :	2è Journée
Distance :	20 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,000 à 0,359

CONVOCAATION			
DIMANCHE	17/12/23	Heure :	10h00
Club :	16.28 J.S.C. Section Billard		
Adresse :	Place de la Gironde		
Ville :	72190 - COULAINES		
Contact :	02 43 81 64 52		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 6 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	DERRADJI Sofiane	169197K	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,500	4
28	CAILLARD Yves	166267A	BILLARD CLUB US ARNAGE	R1	0,333	0
30	JOUBERT Michel	143865H	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,250	0

POULE 7 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
2	ROUILLON Jean-Luc	120484A	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,459	4
29	BLIN Didier	019526A	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,262	0
31	NOBLE Roland	137493F	BILLARD CLUB US ARNAGE	R1	0,210	0

POULE 8 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
3	DROUET Christophe	100483T	ACADEMIE J.S. COULAINES	R1	0,390	4
18	LOISTRON Benoît	013603F	BILLARD CLUB D ALENCON	R1	0,280	2
33	MERINIS Serge	019528C	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R1	0,190	0

POULE 9 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
4	DUBUT Stéphane	172797Y	RTING CLUB MAROLLAIS SECTION BILL	R1	0,381	4
23	TEISSIER Joël	019502C	MIS DU BILL. FRANCAIS BONNETABLIE	R1	0,220	2

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.